



CQP APS

Agent de prévention et de sécurité

// FORMATION QUALIFIANTE

DURÉE : 182H

AGENT DE SÉCURITÉ - CQP APS
// FORMATION QUALIFIANTE

Public concerné	toute personne souhaitant devenir agent de sécurité
Durée	182 heures (dont 7 heures d'examen)
Sélection	sur dossier, entretien de motivation, 12 personnes maximum
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> » avoir une connaissance de la langue française nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité » avoir un casier judiciaire vierge pour l'obtention de l'autorisation préalable » être titulaire de l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS
Moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> » 1 salle de formation de 25m² » 1 PC sécurité dédié » Moyens de secours (BAES, détecteurs d'incendie, extincteurs, matériel SST...) » Système de sécurité incendie et centrale d'alarme intrusion » Système de pointage de ronde » Moyens de communication (Appareils émetteurs récepteurs, téléphones...) » Système de vidéo surveillance » Équipements réglementaires pour les risques terroristes et gestion des situations conflictuelles
Nombre de stagiaires	4 minimum et 12 maximum
Évaluation	Certification de Qualification Professionnelle de la branche, délivré par la C.P.N.E.F.P. sur décision du jury paritaire

Les dates de sessions et le nom du référent sont disponibles sur www.camasformation.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une qualification nécessaire pour exercer le métier d'agent de sécurité privé

CONTENU DE LA FORMATION

Module Secourisme

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Module environnement juridique

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

Module gestion des conflits

- Etre capable d'analyser les comportements conflictuels
- Etre capable de résoudre un conflit
- Etre capable de gérer une situation conflictuelle

Module stratégique

- Connaître les outils de transmission
- Savoir transmettre des consignes
- Réaliser une remontée d'informations

Module prévention des risques d'incendie

- Initiation au risque incendie

Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale
- Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

Module sensibilisation aux risques terroristes

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme
- Connaître les différents matériels des terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même et protéger les autres
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger

- Notions de secourisme «tactique»

- Alerter les secours

Module professionnel

- Appliquer les techniques d'information et de communication
- Savoir transmettre les consignes et les informations
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès

- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité

- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

Module Palpation de sécurité et inspection des bagages

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

Module surveillance par moyens électroniques de sécurité

- Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection

Module gestion des risques

- Maîtriser la gestion des alarmes
- Protéger le travailleur isolé
- Sensibilisation au risque électrique

Module événementiel spécifique

- Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

Module gestion des situations conflictuelles dégradées

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

Module industriel spécifique

- Evaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux

Examen + jury paritaire

N° d'autorisation d'exercice CNAPS par centre:

Guyane FOR-973-2022-01-18-20170585849; Martinique FOR-972-2022-01-18-20170586599; Lille FOR-059-2022-01-05-20160585036; Lyon FOR-069-2022-02-06-20170590823; Mulhouse FOR-068-2022-02-27-20170592376; Marseille FOR-013-2022-02-23-20160582258; Nice FOR-006-2022-02-23-20160582285; Guadeloupe FOR-971-2022-01-18-20170586598; Toulouse FOR-031-2022-01-16-20170587238; Orly FOR-094-2023-04-12-20180587609; Réunion FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mayotte FOR-973-2023-07-30-20180663202; Bordeaux FOR-033-2022-01-16-20170587223; Roissy CDG FOR-093-2022-07-21-20170611151; Nantes FOR-044-2023-07-04-20180636006

